

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Mouvement d'humeur à l'INSG : Mouguiama-Daouda apaise les tensions

R.H.A  
Libreville/Gabon

DEPUIS lundi dernier, l'Institut national des sciences de gestion (INSG) est sous tension. Personnel et apprenants ont chacun des revendications. Pour apaiser ce climat qui prévaut dans cet établissement supérieur, le ministre de l'Enseignement supérieur, Patrick Mouguiama-Daouda, a reçu hier à son cabinet les deux parties. Le personnel exige le paiement pur et simple des arriérés de cotisation à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et s'insurgent contre la rupture de production des bulletins de salaire. Quant aux étudiants, ils dénoncent les lenteurs administratives au sein de leur établissement. "Les années se chevauchent et il nous est dif-



Instantané de la rencontre hier entre le ministre de l'Enseignement supérieur et les représentants de l'INSG.

ficile d'achever nos parcours", a déploré l'un des membres de la mutuelle. D'après les explications du vice-président de la mutuelle, "les années ne s'achèvent pas, elles ne commencent que pour les étudiants de première année. Certains n'ont pas encore soutenu du fait de ces anomalies. Il est difficile de programmer une soutenance ou même de valider un semestre correctement".

Précisant par ailleurs qu'à côté de ces années académiques saucissonnées, les apprenants sont affectés par les procédures de leur convention de stage qui, semble-t-il, ne conviennent pas aux entreprises censées les accueillir. Chacune des parties a été entendue par la tutelle qui a décidé de la mise en place de deux commissions devant travailler en étroite collaboration avec le ministre.

## Infass : le Synaps pour une prolongation du délai de dépôt des dossiers

Sveltana NTSAME NDONG  
Libreville/ Gabon

LE syndicat national des personnels de santé (Synaps) a tenu hier à son siège de La Peyrie à Libreville une assemblée générale extraordinaire. Occasion pour les responsables dudit syndicat non seulement d'édifier les agents de santé sur le nouveau cap fixé par le ministre, conformément à la déclaration de politique générale du Premier ministre mais également d'interpeller la tutelle sur les manquements observés jusqu'à par rapport à l'organisation du concours d'entrée à l'Institut de formation d'actions sanitaires et sociales (Infass). Au nombre desquels figurent, selon eux, les délais de dépôt des dossiers du concours relativement courts, surtout au regard des difficultés de déplacement connues dans certaines localités du pays, notamment à Franceville et Koula-Moutou, l'établissement des certificats médicaux limité à



Les membres du Synaps à leur assemblée générale hier à La Peyrie.

un seul endroit. Aussi, par souci d'équité, le Synaps propose-t-il à l'administration de revoir la date de dépôt desdits dossiers. "Si on peut encore ajouter une semaine pour permettre au maximum des candidats de l'intérieur du pays déposer leurs dossiers, ce serait bien. De plus, donner la possibilité aux médecins, qu'ils soient à Tchibanga, Franceville, Port-Gentil, d'établir un simple certificat médical d'aptitude pour faciliter la tâche aux candidats au lieu de les regrouper au niveau de l'Infass", a sollicité le secrétaire général du Synaps Serges Mikala Moundanga.

**Les Gens des Lettres du Gabon**

*En ce jour du 09 février, nous Vous souhaitons très respectueusement, Très Illustre Frère Ali Bongo Ondimba, un Joyeux Anniversaire. Puisse le Très Haut, Souverain dispensateur de toutes grâces, répandre sur Vous, la Rosée incessante de ses Bienfaits.*

*Très Fraternellement*